



www.anqaev.fr



Décembre 2023

N° 2023 – 07

Sommaire :

Nice :

- Les graphiques d'AtmoSud sont de plus en plus précis,
- L'électrification des quais du port prévue pour 2026 ?;
- Le futur palais des congrès sur le port ;
- L'extension de l'aéroport en débat devant la justice administrative ;

Informations générales :

- Aviation et environnement : les avions aussi polluent l'atmosphère ;
- Le gigantisme des croisières au détriment de l'environnement.

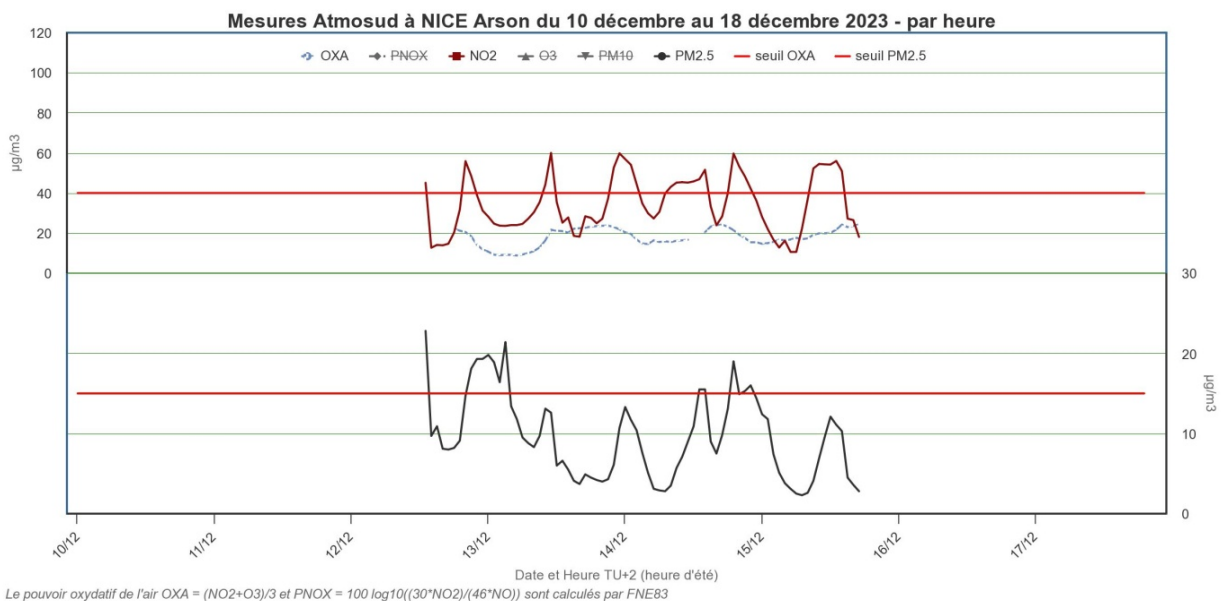
Assemblée générale de l'ANQAEV

Nice

Les graphiques d'AtmoSud sont de plus en plus précis

Nos amis varois d'Acte énergies ont créé un site internet www.ape83430.fr/actenergies/ qui permet de visualiser les données d'AtmoSud en graphes, colonnes ou courbes au choix. Il nous faut remercier nos amis d'AtmoSud et d'Acte énergies pour ce magnifique travail de synthèse profitable à tous ceux qui s'intéressent à la pollution atmosphérique et à ses conséquences sur la santé publique.

Le premier graphique concerne la station de la rue Arson et présente un relevé quotidien du 10 au 18 décembre 2023.

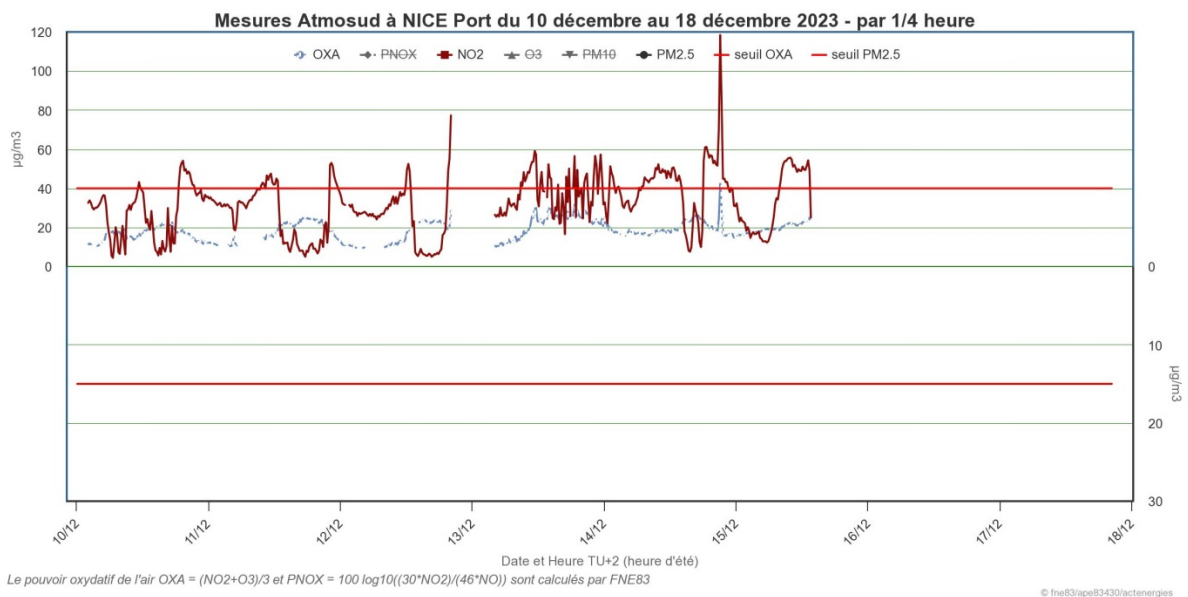




www.anqaev.fr



Le second relevé concerne les données de la station du port avec des relevés de ¼ d'heure en ¼ d'heure. De la sorte apparaissent les pics de pollution dépassant les normes qui jusqu'à présent étaient lissés disparaissant dans les présentations horaires. De juin à septembre 2024, les pics polluants dus aux rotations des ferries seront bien indiqués.



L'électrification des quais du port prévue pour 2026 ?

Dans un article de Nice matin du 9 janvier 2020 paru à la suite de la convention signée entre la Métropole Nice Côte d'Azur et la Corsica Ferries entérinant le choix de l'utilisation d'un fioul moins polluant à 0,1% de teneur en soufre au lieu de 0,5% par les navires de la Corsica Ferries à l'approche de Nice, en manœuvre dans le port et en stationnement à quai, la rédactrice indiquait que l'électrification des quais devait débuter en 2021 et se terminer la même année. Depuis, les quais peuvent accueillir deux grands yachts et deux cimentiers. Avec le venue et l'accueil de la Conférences des nations Unies pour l'océan en 2025, le Président de la Métropole et maire de Nice, prévoit une électrification totale à partir de 2026 dans le cadre du Plan Escale zéro fumée. (Nice Climate Summit du 28 & 29 septembre 2023).

Espérons la disparition rapide des photographies montrant les navires de la Corsica Ferries fumant tant et plus dans notre port.



Photographie du Pascal Lota prise le samedi 21 octobre 2023 par un adhérent de l'ANQAEV

Association Niçoise pour la Qualité de l'Air, de l'Environnement et de la Vie
Le Neptune, 8 Quai des Docks, Boite 272, 06300 NICE

www.anqaev.fr ----- SIRET : 829 521 806 0010 ----- contact@anqaev.fr



www.anqaev.fr



Le futur palais des congrès sur le port

Ce futur palais devant accueillir les 120 chefs d'Etat et 20.000 délégués lors du sommet ONU pour l'Océan en 2025 soulève des polémiques. L'ANQAEV ne peut se prononcer car les photographies des maquettes présentées jusqu'à présent ne sont pas très explicites. Mais, déjà, ce sera un sommet important sur le plan de la nécessaire protection des océans et des mers, mais aussi gigantesque en mesures d'accueil et de sécurité. Ainsi après New-York et Lisbonne, deux grandes villes internationales, New-York est la capitale de l'ONU et Lisbonne du Portugal, c'est au tour de notre ville de préparer ce congrès en 2025. Ce futur bâtiment devra être remarquable et, aussi discret, car il s'insèrera à juxter la zone de Nice inscrite au Patrimoine mondiale de l'Unesco. Mais le quai Infernet prévu pour la construction du futur palais se situe, aussi, dans la zone de protection qui s'étend autour de bâtiments historiques tels le remarquable monument aux morts qui a obtenu la mention « *Patrimoine du XXe siècle* », le Château et le fort du Mont Alban situé sur le Mont Boron. De même la loi « littoral » impose aussi ses propres normes. Ce sera une réalisation complexe demandant beaucoup de doigté. Espérons que les architectes soient à la hauteur.

L'extension de l'aéroport en débat devant la justice administrative

Les jugements se suivent et ne se ressemblent pas. Si les décisions des Tribunaux administratifs de Nice et de Marseille avaient purement et simplement débouté les demandes du FNE 06, celui-ci avec l'appui du Collectif Citoyen 06 vient de remporter une première victoire comme l'explique maître Roxane Sageloli. En effet cette avocate travaillant pour le cabinet de Corinne Lepage (ancienne ministre de l'Environnement du gouvernement d'Alain Juppé) a réussi à obtenir la remise en cause de l'étude d'impact environnemental du dossier d'extension de l'aéroport de Nice. Le document utilisé présentait une carence importante quant à l'augmentation du trafic qu'implique cette extension. La Cour administrative d'appel de Marseille par sa décision du 14 décembre 2023 vient de lui donner raison en demandant une nouvelle étude d'impact englobant l'accroissement du trafic aéroportuaire. Cette nouvelle étude doit être rendue d'ici un an. Mais les juges de la Cour administrative d'appel de Marseille n'ont pas suspendu les travaux. La décision est en demi-teinte. Si, dans un an, l'étude d'impact est défavorable à l'extension de l'aéroport mais que les travaux avancent rapidement que se passera-t-il ? Qui paiera, les contribuables niçois, métropolitains ?

INFORMATIONS GENERALES

Aviation et environnement : les avions aussi polluent l'atmosphère

Les débats autour de l'extension de l'aéroport de Nice devraient tenir compte de la publication de nombreuses recherches sur les trainées de condensation laissées dans l'atmosphère par les avions. Nous sommes nombreux à regarder le ciel où s'entrecroisent ces trainées de plus en plus nombreuses qui se développent avec l'augmentation exponentielle du trafic aérien. Les trainées de condensation sont composées d'eau et de suies. Deux effets ressortent, les suies sont dangereuses pour la santé des riverains d'après Patrick Le Clerc, directeur du département carburants alternatifs de l'Institut des technologies de combustion de Stuttgart et Matteo Mirolo (Transport & Environnement), mais aussi parce que ces trainées si visibles et belles esthétiquement, forment un voile qui empêche, surtout en



Les trainées de condensation sont composées d'eau et de suies. Deux effets ressortent, les suies sont dangereuses pour la santé des riverains d'après Patrick Le Clerc, directeur du département carburants alternatifs de l'Institut des technologies de combustion de Stuttgart et Matteo Mirolo (Transport & Environnement), mais aussi parce que ces trainées si visibles et belles esthétiquement, forment un voile qui empêche, surtout en

Association Niçoise pour la Qualité de l'Air, de l'Environnement et de la Vie
Le Neptune, 8 Quai des Docks, Boite 272, 06300 NICE

www.anqaev.fr ----- SIRET : 829 521 806 00010 ----- contact@anqaev.fr



www.anqaev.fr



Europe et Amérique du Nord, le refroidissement terrestre durant la nuit. La mise au point des moteurs à hydrogène rentables n'est pas prévue, en matière d'aviation, avant 2050. D'après ces spécialistes, il faudrait nettoyer le kérosène avant utilisation. (Le Monde du 06/09/2023)

Le gigantisme des croisières au détriment de l'environnement

Les nombreuses actions médiatiques de « Stop croisières » à Marseille et Toulon soulèvent un paradoxe important. Ce secteur économique est en pleine évolution depuis la fin de la pandémie du la Covid. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Après l'effondrement des années 2019 et 2020, on se souvient des scènes de paniques sur certains navires et de l'épopée du Diamond Princess, 20 millions de croisiéristes en 2022 et 31 millions prévus en 2023. Le secteur se porte si bien économiquement, que 67 paquebots de croisière sont en constructions, dont 10 sur les chantiers de Saint Nazaire. Certains pourraient héberger 10.000 passagers et hommes d'équipage. Cela fait penser au roman Une ville flottante de Jules Vernes. Certes l'utilisation d'eau recyclée, de déchets compostés en l'attente d'un dépôt à terre sont annoncés, mais d'après les spécialistes de Transport & Environnement 218 paquebots de croisière navigant en Europe émettent autant d'oxyde de soufre (SO₂) qu'un milliard de véhicules terrestres. (*Majorie Cessac, le Monde du 1^{er} septembre 2023*)

Photographie du Sherakhan dans le port de Nice – photographie de Daniel Moatti



A Nice, le choix, un peu contraint par la forme et la taille de grande digue, de n'accepter que des paquebots de moins de 200 mètres, rassure. C'est ainsi que les riverains apprécient les navires du Ponant navigant sous pavillon français ou, récemment, le Sherakhan, sous pavillon hollandais, bien rénové. Moteurs silencieux, pas de panache ou de rejet de fumée, le choix de la Métropole est le bon choix. Reste l'arrivée de géants de la mer en baie de Villefranche. Quel est leur impact, d'autant que pour ne pas porter atteinte aux champs de posidonies, ces navires utilisent constamment des moteurs auxiliaires pour se maintenir en stationnement dynamique.

Le bureau de l'ANQAEV

***Assemblée Générale de l'ANQAEV :
Mardi 9 janvier 2024 à 17h00
Au restaurant Arto Vivi, 8 quai des Docks***

- ***Rapport moral – Rapport Financier***
- ***Cotisation 2024 : 25 €***
- ***Questions diverses, Discussion***